

RÉSOLUTION

Berne, le 31 mai 2024

Assemblée des délégué-e-s de l'USS

Un cessez-le-feu, paix et une solution juste pour tous les habitants d'Israël et de Palestine

Le 1er décembre 2023 déjà, l'Union syndicale suisse (USS) adoptait une résolution « Pour la paix et la sécurité en Israël et en Palestine : cessez-le-feu à Gaza », et constate maintenant avec inquiétude la détérioration dramatique au niveau juridique et humanitaire.

L'USS est choquée par la spirale de la violence au Proche-Orient. En Israël plus de mille civils innocents ont été victimes de la terreur du Hamas le 7 octobre 2023. Elles/Ils ont été torturé-e-s, violé-e-s, enlevé-e-s et massacré-e-s. Depuis lors, l'armée israélienne a tué ou causé la mort de au moins 35'000 de civils y compris beaucoup d'enfants dans le cadre d'une campagne inacceptable et complètement disproportionnée de déplacement et de destruction dans la bande de Gaza. Le siège israélien de Gaza a bloqué l'entrée de produits de base tels que l'eau, la nourriture et le carburant, obligeant plus de deux millions d'habitants à lutter pour leur survie. La catastrophe humanitaire causée par 16 années de blocus illégal de la bande de Gaza occupée par Israël ne fera qu'empirer si les combats ne cessent pas immédiatement.

La guerre est toujours une mauvaise réponse et ne fait que causer des souffrances, mais dans ce cas, elle est rendue encore plus odieuse car les belligérants continuent de commettre de graves violations du droit international humanitaire et des crimes de guerre, mis en évidence par les rapports des Nations unies et des ONG. L'escalade de la violence entraîne aussi de plus en plus de souffrances et de victimes en Cisjordanie et dans la zone frontalière entre Israël et le Liban et lors d'attaques de roquettes à l'encontre d'Israël. La poursuite de la violence dans les territoires occupés illégalement par Israël en Cisjordanie constitue un autre facteur de risque d'escalade.

Nous rappelons que tous ces actes de violence sont régulièrement justifiés par des actes d'agression commis auparavant par la partie adverse. Mais cela ne change rien au fait que la terreur et les crimes de guerre et contre l'humanité commis des deux côtés n'ont aucune justification et que la violence génère toujours plus de violence.

C'est pourquoi nous demandons :

- Un cessez-le-feu immédiat, durable et sans conditions de toutes les parties au conflit. L'armée israélienne doit immédiatement stopper ses attaques, se retirer de Gaza, lever le blocus et permettre l'accès à l'aide humanitaire urgente à Gaza. Le groupe terroriste Hamas doit stopper ses tirs de roquettes sur Israël.
- La libération immédiate des otages capturés par le Hamas en Israël

- La libération immédiate de tous les Palestiniens arrêtés de manière extrajudiciaire.

Nous sommes solidaires avec les victimes, la population civile innocente en Palestine et en Israël. Les souffrances doivent cesser. Et nous exprimons tout particulièrement notre vive reconnaissance et notre entière solidarité aux personnes en Palestine et en Israël qui, malgré la détresse, l'épouvante et la souffrance s'opposent aux belligérants de tous côtés et continuent à s'engager pour une coexistence pacifique des populations au Proche-Orient indépendamment de la religion, de la nationalité et de l'origine : militant-e-s de partis de gauche et syndicats, ONG ainsi que pacifistes, démocrates et antiracistes.

Pour donner une chance à ces forces de la paix, il faut le soutien ferme de la communauté internationale pour une paix durable. Ce qui est notamment nécessaire :

- Le soutien ferme de l'aide humanitaire sur place, en particulier par l'UNRWA.
- Le renoncement à la livraison à Israël d'armes et de biens à double usage qui pourraient être impliqués dans les actes de guerre et les violations de droits humains à Gaza et en Cisjordanie ; l'abandon de tout transfert de technologie et de savoir-faire en particulier d'institutions suisses qui pourraient conduire à des violations des droits humains à Gaza et en Cisjordanie.
- Le soutien à l'enquête de la Cour pénale internationale et de la CIJ concernant des crimes des parties au conflit.
- Le Hamas doit être désarmé durablement et dissout.
- Des sanctions appropriées contre le gouvernement israélien jusqu'à ce qu'il mette fin à la colonisation illégale dans les territoires occupés. Des sanctions contre les pays qui ont soutenu et financé les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre.
- La reconnaissance de la Palestine comme État souverain selon le droit international.
- Sous surveillance internationale, la mise en œuvre et la garantie d'une solution à deux États qui assure une coexistence pacifique, la démocratie et les droits humains pour les habitant-e-s d'Israël et de Palestine.

L'USS demande au Conseil fédéral, à reconnaître la Palestine comme État souverain et de s'engager dans toutes les instances (y c. auprès du Conseil de sécurité de l'ONU et de la CIJ) pour ces revendications, en apportant une contribution substantielle. Nous appelons également les autorités suisses et la direction des universités à respecter le droit à la liberté d'expression et à cesser les répressions contre les manifestant-e-s pacifiques.